



Paris, le 27 août 2015

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Faire garder son enfant de moins de trois ans coûte 187 euros, par mois, en moyenne**

**Combien doivent déboursier réellement les familles pour faire garder leur enfant de moins de 3 ans ? Pour répondre à cette question, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publie une étude qui passe en revue les coûts des différents modes de garde, avant et après déduction des aides sociales et fiscales.**

En 2013, pour faire garder leur enfant de moins de 3 ans, les familles ont déboursé, en moyenne, 411 euros par mois pour 137 heures d'accueil. Un budget qui varie selon le mode de garde : il s'élève à 1,80 euro pour une heure dans une crèche ou une halte-garderie, contre 3,70 euros chez une assistante maternelle. Ces deux modes d'accueil concernent 55 % des enfants de moins trois ans non scolarisés : trois sur dix sont confiés à une assistante maternelle et un quart à une crèche ou une halte-garderie.

#### **Les aides sociales et fiscales allègent de 55 % la facture finale**

Une fois pris en compte les allocations (complément de libre choix du mode de garde) et le crédit d'impôt pour frais de garde, la facture finale des familles s'allège de 55 % pour atteindre 187 euros par mois. Le coût horaire, quant à lui, passe à 1,40 euro par enfant tous modes de garde confondus. Même après le versement des aides sociales et fiscales, l'accueil collectif demeure légèrement moins coûteux, avec un reste à charge de 1,20 euro par heure de garde, contre 1,40 pour une assistante maternelle.

Mais quel que soit le type d'accueil retenu, le prix à payer pour faire garder ses enfants va dépendre des ressources des parents. Le reste à charge varie ainsi du simple au triple pour une heure d'accueil en crèche ou en halte-garderie, entre les ménages les plus modestes

(0,60 euro) et les ménages les plus aisés (2,10 euros). Il varie du simple au double pour une heure chez une assistante maternelle (1 euro contre 2,10 euros).

Entre 2007 et 2013, ce reste à charge horaire des familles n'a que peu augmenté, tous modes de gardes confondus. Toutefois, il a baissé pour les familles monoparentales qui recourent à une assistante maternelle.

#### **À propos de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants**

*L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, réalisée par la DREES en partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), a été menée au quatrième trimestre 2013, auprès de 6 700 ménages ayant au moins un enfant de moins de 6 ans. Le coût des différents modes de garde pris en compte dans cette étude inclut les frais d'entretien et d'alimentation de l'enfant.*

#### **LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉTUDE :**

**« Combien dépensent les familles pour la garde de leurs enfants »,**  
*par Sophie Villaume, DREES, août 2015*

#### **À LIRE ÉGALEMENT**

**« L'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans en 2013 : le nombre de places continue d'augmenter »,** par Françoise Borderies, DREES, août 2015

---

**Contact Presse DREES – [drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)**  
**Carmela Riposa – 01 40 56 88 84 - [carmela.riposa@sante.gouv.fr](mailto:carmela.riposa@sante.gouv.fr)**